Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 689

Nachruf: In memoriam : le pasteur Rudolf Schwarz (Bâle)

Autor: E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nètement et selon leurs convictions de façon différente pour elle et pour lui! D'après certaines statistiques d'agences de presse, il y a eu des villes, Liverpool par exemple, où l'on a compté la proportion de trois électrices prenant part au scrutin pour un électeur; à Oxford, cette proportion est même montée à six femmes pour un homme. A noter encore Oxtord, cette proportion est meme montee a six femmes pour un homme. A noter encore, comme un trait pittoresque, et une réponse à un argument que nous entendons bien souvent sur le temps que fera perdre à la mère de famille l'exercice du droit de vote, que dans des quartiers populaires de Londres, des équipes de volontaires se chargeaient des enfants, pendant que les mères se rendaient aux urnes

Au suiet des allocations familiales

La protection de la famille est à l'ordre du jour dans toute la Suisse; depuis un cer-tain temps il ne se passe guère de semaine que par nos journaux, l'on n'apprenne que l'autorité législative de tel ou tel canton exal'autorite legislative de tel ou tel canton exa-mine un projet de loi sur les allocation fami-liales. Le rapport du Conseil fédéral à l'As-semblée fédérale sur l'initiative « Pour la fa-mille » considère également qu'il est néces-saire d'accorder à la Confédération les pou-voirs constitutionnels nécessaires pour légifé-res en prième de circus de compensation. en matière de caisses de compensation

Le fait que le principe même des pouvoirs à accorder à la Confédération en ce domaine a été admis sans trop de peine n'implique ce-pendant pas que la réglementation se fera aisément. Certains députés l'ont clairement laissé entendre: il s'agira de discuter au molaissé entendre: il s'agira de discuter au moment où la Confédération préparera une ou des lois en exécution du nouvel article constitutionnel — à condition qu'il ait été précédemment adopté en principe par le peuple. Les difficultés qui surgiront alors, on a pu s'en faire une idée lors d'une récente séance de la Commission suisse de Protection de la famille à laquelle assistaient une soixantaine de représentants des caisses déjà existantes et de personnes spécialement intéressées au problème des allocations familiales. Les systèmes de financement des caisses, de versement des primes sont divers. Déjà, les cantons qui ont légiféré en matière d'allotons qui ont légiféré en matière d'allo-cations familiales (Vaud, Genève, Fri-bourg) ont choisi des solutions différentes. A côté de cela existent nombre de caisses A cote de cela existent nombre de caisses professionnelles ou interprofessionnelles ayant aussi leurs méthodes. Si de nouvelles caisses se créent encore — comme il est probable — avant que la Confédération n'intervienne, pous propose propose d'institutions de la Confédération n'intervienne, pous propose que d'institutions de la Confédération n'intervience d'institutions de la Confédération n'intervience d'institutions de la Confédération n'intervience de la Confédération n'inte aurons une véritable mosaïque d'institutions



dont les unes dépasseront les cadres cantonaux. Mais cela nous menerait trop loin d'en-trer ici dans le détail des différentes solupossibles: notre but est, indépendemment des autres principes en discussion, de faire ressortir un certain nombre de points auxquels les femmes sont spécialement inté-

Il s'agit, avant tout, que le principe de base suivant soit admis: L'allocation familiale n'est pas une augmentation du salaire du chef de famille. C'est une contribution à l'entretien de la famille.

La première conséquence est que l'allocation être nettement séparée du salaire; sans doit être nettement séparée du salaire; sans cela l'ouvrier ou l'employé qui les touche en même temps a tendance à considérer le tout comme son gain personnel et à oublier le but de l'allocation, et l'opinion selon laquelle on a affaire, non plus à un salaire rendement, mais à un salaire social, risque ainsi de s'affirmer encore. Or, depuis des dizaines et des dizaines d'années, les femmes luttent pour obtain me d'années, les femmes luttent pour obtenir que le principe «à travail égal, salaire égal» leur soit appliqué, à elles qui, effectuant le même travail, souvent même un meilleur travail que l'ouvrier, sont payées — parce que femmes — beaucoup moins, parfois la moitié moins, et peaucoup mons, partois la motte mons, et pire encore! Le jour où des allocations fami-liales seront versées à la famille, indépen-damment du salaire, une des plus importantes raisons invoquées par les défenseurs de l'ind-galité des salaires masculins et féminins disparaîtra, mais encore faut-il que ces alloca-tions soient véritablement séparées du salaire, Ce qui implique que, pratiquement, on devrait effectuer le versement de l'argent, non pas directement à l'ouvrier ou à l'employé en même temps que son salaire, mais à un autre motemps que son saiarre, mais a un autre mo-ment et d'une autre façon (par exemple par la poste). Il peut sembler que ce sont là des chinoiseries. Il n'en est rien. L'importance de ces différences pratiques est indiscutable, car elles accusent nettement le caractère spé-

IN MEMORIAM Le pasteur Rudolf Schwarz (Bâle)

Très connu dans les milieux suffragistes de Suisse allemande, le pasteur Schwarz l'était coup moins chez nous, quand bien même il vient de mourir dans une clinique de la rive vaudoise: et c'est pourquoi, et parce qu'il fut un fervent défenseur de notre cause suffragiste, le Mouve-

L'Association suisse pour le Suffrage féminin était en train justement de préparer une nouvelle édition de sa petite-brochure: Deux donzaines, d'arguments contre le vote des femmes, et ce que j'y réponds, qui a été des années durant le vade-mecum indispensable de toutes les conférencières suffragistes d'outre-Sarine, qui pou-vaient de la sorte, après une séance, mettre, dans la main de ces auditrices silencieuses, qui semblent garder derrière leur front têtu on ne

sait quelle idée erronée, la réponse du tac au tac qui les fera réfléchir! Puis, lorsque notre As-sociation ouvrit, en 1921 sauf erreur, un concours pour une pièce de théâtre suffragiste, ce fut le pasteur Schwarz qui obtint un des pre-miers prix avec sa Frau Wehrli, constamment jouée dans des soirées de propagande, et dont l'allant, la bonhomie, le dialogue heureux dépour-vu de tout préchi-précha, ont certainement amené bien des spectateurs à se dire qu'après tout ce vote des femmes tant décrié n'était pas chose si ment tient à dire tout ce que nous devons à sa terrible que cela...

Et puis, si Dieu merci! beaucoup d'homme sont en principe des suffragistes convaincus, ce n'est qu'une minorité parmi eux qui consacre du temps et des peines à du travail pratique de propagande. Aussi notre souvenir va-t-il au pas-teur Schwarz avec reconnaissance et regrets. E. Go.

¹ Publié dans le volume de 1923 de *l'Annuair*, des Femmes suisses.

cial des allocations familiales, auquel on finirait sans cela par ne plus penser.

Une des conséquences logiques de la séparation absolue du salaire et des allocation serait que l'allocation puisse être versée à femme. Il ne s'agit aucunement ici de déchoir e chef de famille d'une de ses prérogatives les raisons tirées de la dilapidation du salaire et des allocations par les buveurs sont souvent pertinentes, il est vrai, mais il est probable que les risques de mésusage existent aussi chez les femmes. Bien mieux fondés aussi chez les femmes, bien mieux londes nous paraissent les arguments suivants : dans la famille, qu'elle se consacre entièrement à son foyer ou qu'elle exerce — bon gré mal gré — un métier, la mère accomplit un travail intense au sein du ménage. Pour ce travail, elle ne reçoit aucune rétribution (elle

n'en réclame d'ailleurs aucune), trimant du matin au soir, se privant, elle, pour accorder à ses enfants et à son mari ce dont ils ont besoin et se surmenant pour arriver à nouer les deux bouts. C'est elle qui a charge de nourrir, vetir et loger la famille avec les revenus dont veur et loger la ramme avec les revenus dont elle peut disposer, elle qui doit répargner, competer, épargner, acheter. Elle surtout, qui doit rendre compte de l'usage qu'elle a fait du salaire du mari. Or celui-ci a souvent tendance à croire qu'il est large en donnant presque toute sa paie pour le ménage. La femme, mème la plus économe, fait maintes fois figure de dépensière de prodigne

me la plus econome, rait manues rois rigure de dépensière, de prodigue...

Pourquoi ne pas verser l'allocation à la femme, en sa qualité de directrice du mé-nage? La femme représente l'union conju-gale au même titre que le mari dans la limite de ses pouvoirs qui consistent à diriger le mé-nage. Or, les allocations sont destinées à cou-vrir lune patite nartie des besoins de la favrir une petite partie des besoins de la fa-mille: nourriture, vêtements, éclairage, chauffage, etc. Tout cela est de la compétence de la femme et il semblerait naturel que les allocations lui soient remises directement sans passer par le mari lequel n'est pas person-nellement bénéficiaire. Ce système qui, pra-tiquement, serait réalisable simplement en eftiquement, serait realisable simplement en effectuant le versement par la poste, aurait le double avantage de faire ressortir nettement le caractère de prestation sociolo à la famille qu'ont les allocations, et de placer la femme à son rang normal d'administratrice du méqu'on les divines de la contra del la contra de la contra de la contra del la contra de la contra de la contra de la contra del la contra de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra del la rantes et ne dépend pas uniquement de la gé-nérosité du chef de famille. Quoi qu'il en soit cependant, il faut exi-

Un message de l'Union des Femmes de Genève à la reine Wilhelmine de Hollande

L'histoire se répète... Car nous nous sou-venons comment, en 1915, l'Union des Fem-mes de Genève avait envoyé une adresse de mes de Genève avait envoyé une adresse de respectueuse admiration pour son courage et sa ténacité devant l'adversité à la reine Elisabeth de Belgique, qui l'avait fait remercier officiellement... Et trente ans plus tard, c'est à une autre souveraine d'un petit pays, qui n'a jamais voulu, elle non plus, plier devant l'occupation et le malheur, à la reine Wilhelmine de Hollande, que la doyenne des Sociétés féminines genevoises a télégraphié le 24 mai dernier le message ci-après, lors de la libération du vaillant petit peuple: l'

le 24 mai deriner le message ct-après, fors de la libération du vaillant petit peuple: l'Union des Femmes de Genève prie Votre Majester d'accepter ses félicitations et ses vœux respectueux pour l'avenir de la vaillante Hollande libérée.

A quoi la reine à fait répondre par l'interettie de la Vaillante de Pare Res à

termédiaire de la Légation des Pays-Bas à Berne, en date du 15 juin:

merciements pour votre télégramme et félicita tions à l'occasion de la libération des Pays Bas. Votre aimable geste a été très apprécié Veuillez agréer, Mesdames, etc.

j'ai été chargé par sa Majesté, la Reine des Pays-Bas, de vous exprimer ses sincères re-

vous exprimer ses sincères re-

¹ Le Bulletin britannique d'informations avait fourni ces détails, qui intéresseront rétrospecti-vement nos lecteurs sur la vie austère et retirée menée par la souveraine en exil:

...La Reine Wilhelmine, que le public révère aujourd'hui pour son indomptable courage, a mené depuis son arrivée une vie des plus sim ples. Sa maison comporte deux pièces pour elle-même, deux pour le prince Bernhard, et une pour sa dame de compagnie, une pour sa secrétaire deux chambres d'amis, un salon et une salle à manger. En quatre ans, la Reine n'a guère été épargnée par les bombes: elle habitait d'abord dans Eaton Square mais, quand commencèrent les raids sur Londres, on lui conseilla d'aller à Roehampton, où elle prit une maison de campagne qu'une bombe détruisit; elle séjourna plus tard à South Mimms (Hertfordshire Mesdames, où elle fut encore bombardée. Jamais pourtant bombes ni «V 1» n'entravèrent le moins du J'ai l'honneur de vous faire savoir que monde son activité.

LA RÉSIDENCE Florisssant 11 GENEVE Hôtel-Restaurant Bar

Grands et petits salons pour réceptions

160 lits

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis - Parc pour autos

G. E. LUSSY, Dir.

trust de l'Union soviétique pour les cosmétiques et les parfums qu'elle avait d'ailleurs créé. Elle a ainsi consacré son temps à l'embeflissement de ses concitoyennes, fidèles sujets de Staline, leur enseignant à se servir des poudres et des rouges. Elle accomplit cette tâche de manière à se rendre extrêmement populaire parmi les grandes

Rares sont les personnes, même en Russie, qui savent que cette fière communiste, femme d'un des plus importants personnages de l'URSS, est la sœur d'un authentique millionnaire américain! Le beau-frère de Molotov, Sam Karp, vit dans une somptueuse propriété à Bridgeport, Connec-ticut. Il est propriétaire d'un vaste réseau de stations pour la distribution de l'essence; en outre, il est également directeur d'une banque et membre du parti républicain. Possesseur d'un nombre respectable de dollars, il va de soi qu'il

est partisan convaincu des principes capitalistes!
Il y a quelque trente-cinq ans, Karp, descendant d'une pauvre famille juive établie à Odessa Karp, descen-tablie à Odessa sous le régime tsariste, quitta sa patrie d'origine pour aller tenter sa chance en Amérique. Sa sœur Olga, âgée à cette époque de quatorze ans, de-vint plus tard « la Gemtchovgina », épouse du vint pius tard « la Genticiovognia », epouse du commissaire riusse aux affaires étrangères. Depuis lors, les chemins parcourus par les deux enfants d'Odessa ont pris une direction opposée! Tandis que, grâce à son travail acharné et sa persévérance, Sam Karp devenait un millionnaire yankee, sa sœur embrassait une carrière révotations qui devait le conduire aux plus hautenties par de la conduire aux plus hautenties. yankee, sa sœur embrassait une carrière révo-lutionnaire qui devait la conduire aux plus hausphères du ciel soviétique. En 1938, le frère et la sœur se rencontrèrent en Amérique où la Gemtchovgina s'était rendue, voyageant inco-

gnito sous le nom de «Karpowska», son nom de jeune fille. Elle fut l'hôte de son frère Sam et demeura quelques temps à Bridgeport. M. Karp donna en son honneur une grande réception à la quelle il convia toutes les personnalités de la ville. Nul ne soupçonna que l'élégante visiteuse qu'on venait de présenter à la select société américaine était une commissaire du peuple de l'Union des Républiques soviétiques. La Gemtchovgina se rendit également à Was-

hington où elle fut recue par l'ambassade soviétique, et où Mme Roosevelt l'invita à un thé avec la femme de l'ambassadeur russe. Le voyage avec la femme de l'amonassaduri lusse. Le voyage de Mme Molotov ne fut pas sans comporter des résultats pratiques: quatre mois après son départ, son frère Sam fondait «The Karp Export and Import Corporation» dont les bureaux furent installés au numéro 220 de la Cinquième avenue, à New-York. Cette compagnie était char-gée de construire pour le compte du gouvernement russe plusieurs centaines de croiseurs dont ment russe plusieurs centaines de croiseurs dont le prix devait atteindre deux cents millions de dollars. Entre temps, la guerre ayant éclaté en Europe, le proejt de construction de bateaux pour la Russie fut momentanément suspendu.

Fanny May.

Nos femmes artistes: Quelques minutes avec Laure Guyot

La guerre nous a restitué une artiste que nous La guerre nous a restitue une artiste que nous ne connaissions pas et qui pourtant était des nôtres. M^{le} Laure Guyot, née à Malvilliers dans le Val-de-Ruz, a fait une brillante carrière de peintre en Hollande. Les musées de la Haye et de Haarlem lui ont acheté plusieurs toiles. Les critiques les plus en vue des Pays-Bas ont dit leur admiration pour notre compatriote. Rentrée de Hollande en 1942, parce que « on ne pouvait plus y tenir », elle a réussi à se faire suivre par une petite cargaison de tableaux. Ceux-ci ont été exposés le mois dernier à Berne, dans les salons du Lyceum Club. C'est là que je suis allée voir M¹le Guyot dans le but de l'interroger sur sa carrière et sur son art, afin de la présenter aux lectrices du *Mouvement*.

Au moment où je suis entrée, une étrange im-

Pression de puissance m'a saisie. Un grand vase bleu, d'un bleu de turquoise enrichi d'harmoni-ques indéfinissables, animait de sa clarté une nature morte d'une séduction rare. Entre deux por-traits sombres, d'où les visages ressortaient en un modelé tendre et lumineux, éclatait le chant d'un bouquet de rose thé. Concert à la fois dis-cret et vibrant, des fleurs et des objets livraient le secret de leur beauté.

Une amie s'approcha pour m'informer que l'ar tiste se trouvait dans la salle voisine. Déjà, je me la représentais grande, un peu majestueusq dans sa force créatrice, et je ne l'identifiais pas dui premier coup lorsqu'une vive petite personne, toute mince et effacée, vint d'un pas menu me souhaiter la bienvenue.

souhaiter la bienvenue.

— Non... je n'ai rien à vous dire pour votre journal. Je n'aime pas qu'on parle de moi ; ça me gêne. Et que pourriez-vous dire d'intéressant?... Oui, ma vie a été assez curieuse. Je la constatre par l'aire de la constatre par l'aire de l'aire de la constatre par l'aire pour votre pour votre par l'aire pour votre pour vour votre pour vour raconterai peut-être un jour... Mais c'est ce que j'ai vu et vécu qui est intéressant, non moi-mê-me... Venez plutôt regardez mes toiles.

Comment insister, en face de cette dame toute

simple, si modeste et décidée, en laquelle se mêlaient curieusement l'aisance que donne l'habitude du monde et l'agitation nerveuse d'une timidité incorrigible? Le mieux était de faire connaissance autour d'une taise de thé. C'est ce que proposa l'aimable présidente de la section des Beaux-Arts du Lyceum Club de Berne. Alors je vis passer un rayon sur le visage austère de Laure Guyot et elle dit : « Bonne idée ! j'aime tant les petits gâteaux ! » Hélas, la fenêtre entant les petits gateaux. Pretas, la recentrar les petits gateaux l'évouverte par ce rayon de gourmandise se referma aussitôt; la paupière retomba sur le regard qui en avait trop dit et, de nouveau, je sentis que les communications étaient coupées. Ce ne fut que plus tard, en causant de choses et d'autres, que l'artiste se prit à rire. Rire fugitif, mais qui, soudain, me la fit retrouver. le me rappelai soudain, inclui ant retrouver pe inc rappeut in toile intitulée La Rieuse où je croyats avoir reconnu ses traits. Eh bien, puisque M^{IIC} Guyot n'avait rien à me dire, c'est La Rieuse que j'irai interviewer, cette *Rieuse* où s'épanouissait, à travers la magie de l'art, une expression si passagère dans la vie réelle qu'on ne pouvait la

quittais donc mes compagnes pour rentrer dans l'exposition maintenant déserte, et c'est là que j'interrogeais la véritable Laure Guyot, celle que j'interrogeais la véritable Laure Guyot, celle qui ne connaît aucune timidité, aucune retenue, celle qui se livre toute entière. « Oui, me dit-elle, tu ne t'es pas trompée; malgré ma faiblesse je suis d'une forte race.

malgré ma faiblesse je suis d'une forte race. D'une race qui a beaucoup peiné et qui sait qu'on n'arrive à bout de rien que par la volonté, la minutie et la patience. Si je ris, c'est que je connais la vie. Elle est dure, elle est difficile, elle est déconcertante; ce n'est qu'en la dominant de